

Le devenir des diplômés DESS passés par la formation continue

- Promotion 2002/2003 -

La population qui reprend des études durant sa vie professionnelle a des motivations variées, l'obtention d'un diplôme pour un parcours inachevé, l'ambition d'accéder à un statut plus avantageux, la possibilité de retrouver un emploi, etc.

Cette population de DESS en formation continue se retrouve essentiellement parmi les DESS des Sciences Economiques et Sociales (85 %).

L'enquête sur les diplômés DESS 2003 passés par la formation continue montre que leur situation s'améliore réellement sur le plan professionnel :

- En effet pour ceux qui étaient en emploi avant le DESS et qui le sont toujours deux ans après le diplôme, deux sur trois ont connu une réelle évolution professionnelle (intitulé d'emploi, statut et/ou contrat).
- Pour ceux qui étaient en recherche d'emploi avant le DESS, trois sur quatre ont désormais retrouvé un emploi.
- Enfin même si le taux de chômage diminue fortement une fois qu'ils sont diplômés (36 % avant le DESS, 9 % après), on constate que ce taux est d'un point supérieur à celui des diplômés de formation initiale à cette même date alors qu'au contraire la situation est meilleure pour les diplômés de formation continue sur les autres variables professionnelles (contrat, statut, salaire).



Comme chaque année, l'OFIP a interrogé les diplômés des DESS de l'Université de Lille 1. Il s'agit des diplômés 2003 (de nationalité française), soit 1043 personnes pour 51 DESS. Parmi ces diplômés, 988 ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 95 %. Les données ont été pondérées par DESS afin de retrouver la population de départ.

Deux populations ont été distinguées : les diplômés issus de la formation initiale et les diplômés passés par la formation continue. Etaient considérés en formation continue les diplômés :

- ayant obtenu une Validation des Acquis Professionnels pour accéder au DESS (ou à un diplôme précédent) ou ayant suivi le DESS dans le cadre de la formation continue
- **et** ayant une expérience professionnelle de 3 ans et plus avant le DESS.

Ils représentent 17 % de l'ensemble des diplômés de DESS 2003 et sont au nombre de 175 : c'est le devenir de cette population deux ans après l'obtention du DESS et son évolution par rapport à sa situation antérieure qui sont présentés dans ce numéro.

Responsable de l'étude
Nathalie Jacob

Directrice de l'OFIP
Martine Cassette

N°35

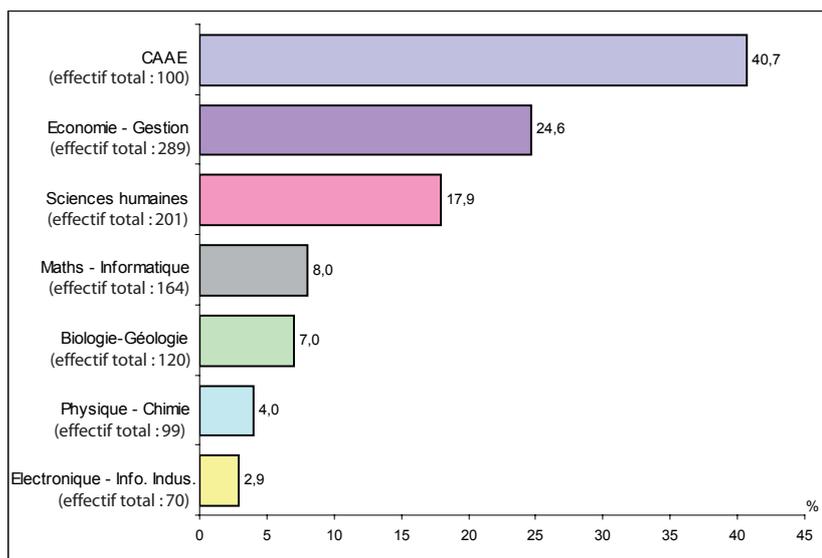
Juillet 2006

Le devenir des
DESS 2003 passés
par la formation continue

Présentation de la population

Les diplômés passés par la formation continue n'ont pas le même profil que les diplômés en formation initiale. Ils sont plus âgés (âge moyen de 38 ans, soit 16 ans de plus que les diplômés en formation initiale), ce sont plus souvent des hommes (61 % des diplômés de formation continue, soit 10 points de plus), ils sont moins titulaires d'un baccalauréat de série scientifique (49 %, soit 13 points de moins) et d'une mention au baccalauréat (28 %, soit 20 points de moins) et sont davantage originaires du Nord-Pas de Calais (87 %, soit 31 points de plus).

Part des diplômés passés par la formation continue selon les regroupements de DESS



Les diplômés de formation continue représentent 17 % de l'ensemble des diplômés 2003. On en trouve 6 % en DESS Sciences et 25 % en DESS Sciences Economiques et Sociales.

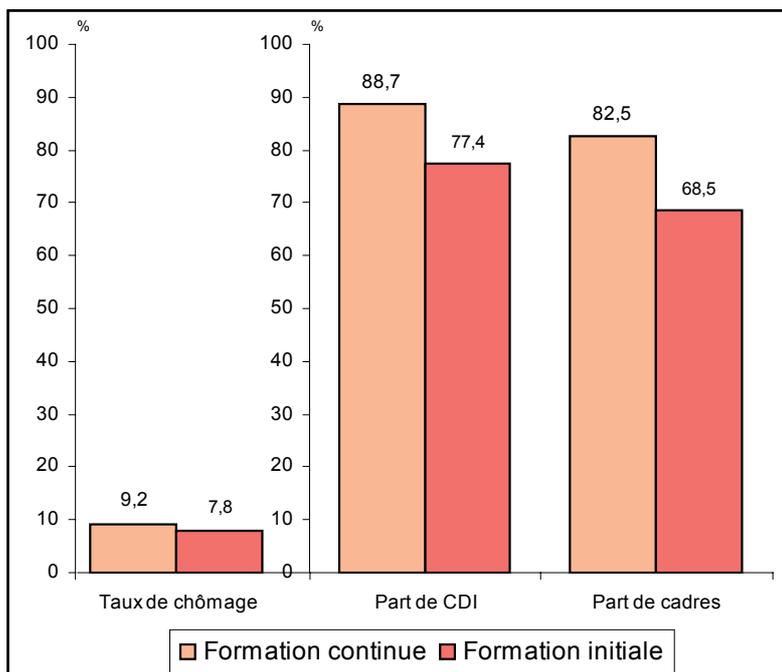
Sur les 51 DESS, 32 comprenaient au moins 1 étudiant en formation continue : cela concerne 63 % des DESS.

Après l'obtention du DESS de Lille 1, 10 diplômés se sont réinscrits dans l'enseignement supérieur, soit 6 %. Parmi eux, 2 ont obtenu un diplôme de niveau supérieur ou égal au DESS. Ils ont été retirés des traitements présentés ici.

(voir les catégories et regroupements dans l'Ofip publication n°30, consacré aux diplômés DESS en formation initiale)

Situation professionnelle deux ans après l'obtention du DESS

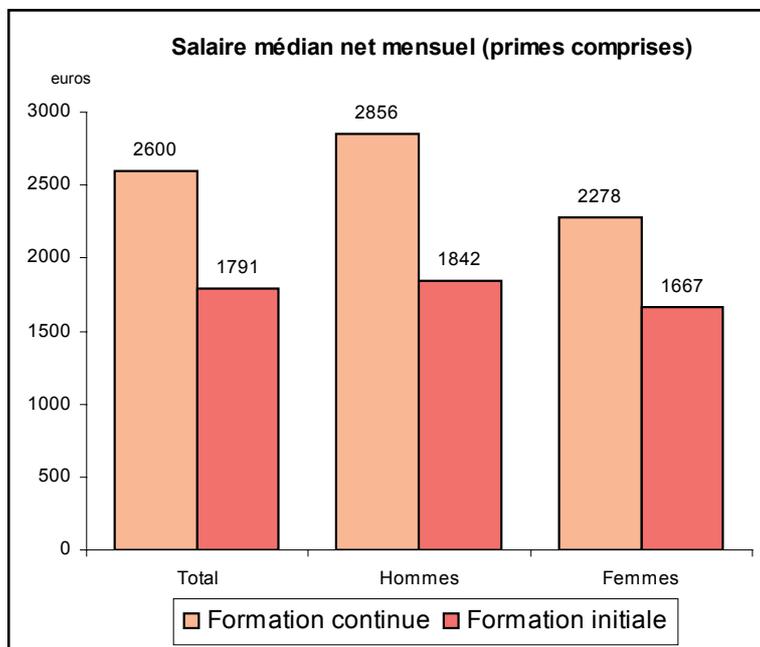
Deux ans après l'obtention de leur DESS, au moment de l'enquête, 89 % des diplômés passés par la formation continue sont en emploi, 9 % en recherche d'emploi, 1 % en études et 1 % dans une autre situation (phase de création d'entreprise, arrêt maladie hors cadre d'un emploi).



Le taux de chômage des diplômés passés par la formation continue est de 9 %. Il est de 9 % pour les hommes et 10 % pour les femmes.

Parmi les diplômés en emploi deux ans après l'obtention du DESS, 89 % ont un contrat CDI. L'écart entre les sexes est de 5 points en faveur des hommes.

82 % des diplômés en emploi ont le statut cadre, avec un écart de 7 points entre hommes et femmes. Parmi les diplômés ayant le statut cadre, 94 % exercent effectivement des fonctions de cadres (encadrer une équipe, gérer un budget ou disposer d'une autonomie élevée dans l'organisation de son travail).



94 % des diplômés travaillent à temps plein. Pour eux, le salaire médian net mensuel (comprenant les primes et autres compléments) est de 2600 euros. L'écart de salaire entre hommes et femmes s'élève à 578 euros.

✓ 61 % des diplômés travaillent dans le secteur privé, 29 % dans le secteur public et 10 % dans le secteur associatif.

✓ Les services au sens large emploient 79 % des diplômés, contre 21 % pour l'industrie. On note les 41 % des services non marchands et les 5 % en SSII-Informatique.

✓ 70 % des diplômés travaillent dans le Nord-Pas de Calais : le solde migratoire entre le lieu d'emploi et le lieu d'origine géographique est de -15 points.

Comparaison entre la situation avant l'entrée en DESS et la situation 2 ans après l'obtention du DESS

APRÈS

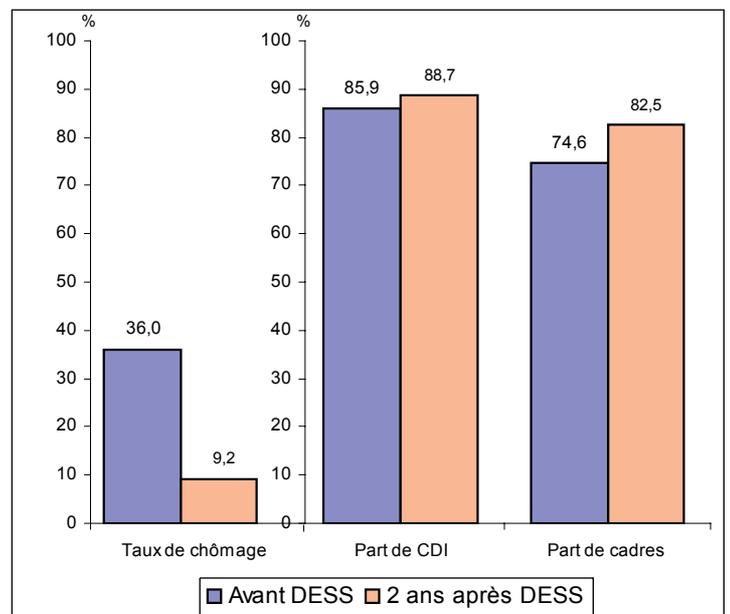
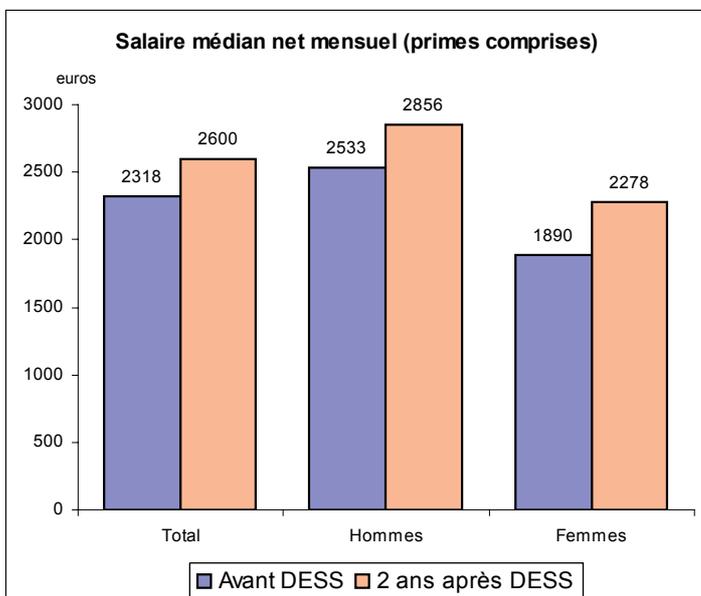
	En emploi	En rech d'emploi	En études / Autre situation	Effectif	Total %
En emploi	104	2	1	107	62,0
En rech d'emploi	46	12	2	61	34,9
En études	4	1	0	5	3,1
Effectif	155	16	3	173	
Total %	89,2	9,0	1,8		100,0

Avant l'entrée en DESS, 62 % des diplômés passés par la formation continue étaient en emploi. 35 % étaient demandeurs d'emploi et 3 % en études.

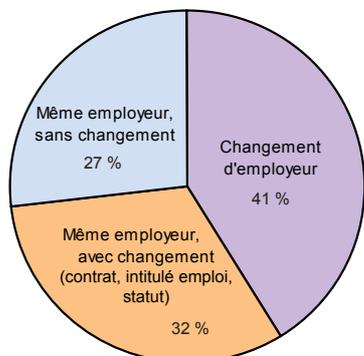
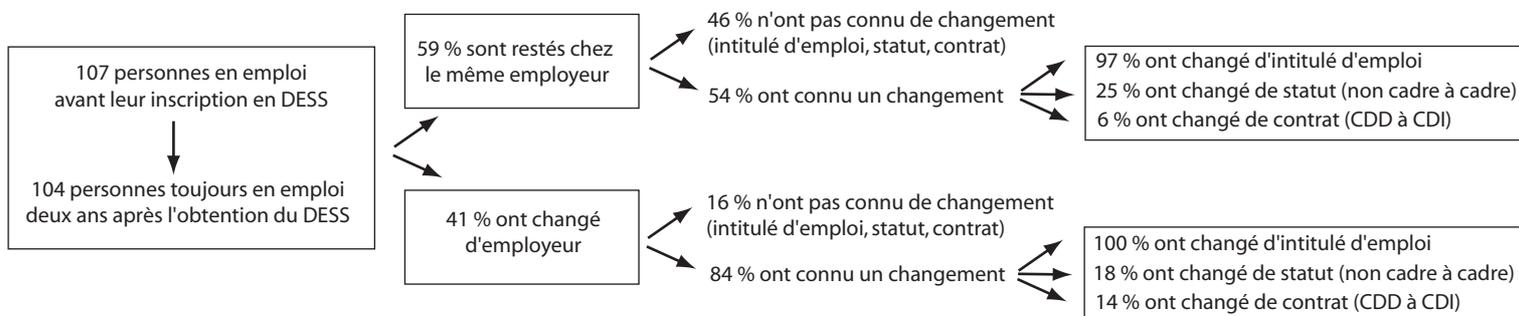
70 % des diplômés ont obtenu un financement pour suivre le DESS. La formation a duré 1 an pour 69 % des diplômés.

Avec l'obtention du DESS, la situation des diplômés issus de la formation continue s'est bien améliorée puisque le taux de chômage passe de 36 à 9 %.

La situation s'améliore également en ce qui concerne la part de CDI (3 points d'écart) et la part de cadres (8 points d'écart).



Quant au salaire médian net mensuel des diplômés à temps plein, l'écart entre le salaire précédant le DESS et celui perçu 2 ans après s'élève à 282 euros.



97 % des personnes qui étaient en emploi avant leur inscription en DESS sont toujours en emploi deux ans après avoir obtenu leur DESS. Qu'ils aient ou non changé d'employeur, 66 % ont connu une évolution professionnelle en terme de contrat, d'intitulé d'emploi et/ou de statut.

	EFFECTIF TOTAL = 173	Effectif	Part de CDI	Part de cadres	Salaire médian net mensuel (en euros)
Ceux qui ont changé d'employeur		43			
Emploi 2 ans après le DESS			90 %	90 %	2600
Dernier emploi avant l'entrée en DESS			93 %	85 %	2400
Ceux qui ont le même employeur, avec changement		33			
Emploi 2 ans après le DESS			97 %	80 %	2583
Dernier emploi avant l'entrée en DESS			91 %	58 %	2036
Ceux qui ont le même employeur, sans changement		28			
Emploi 2 ans après le DESS			96 %	82 %	2704
Dernier emploi avant l'entrée en DESS			96 %	82 %	2517
Ceux qui n'étaient pas en emploi avant l'entrée en DESS		50			
Emploi 2 ans après le DESS			78 %	78 %	2533
Dernier emploi avant l'entrée en DESS			79 %	72 %	2493
Ceux qui ne sont plus en emploi 2 ans après le DESS		19			
Emploi 2 ans après le DESS			NC	NC	NC
Dernier emploi avant l'entrée en DESS			63 %	76 %	2177

- ✓ Les diplômés qui ont changé d'employeur avaient le plus fort taux de cadres avant le DESS (85 %) et c'est toujours le cas deux ans après (90 %).
- ✓ Les diplômés qui ont connu une évolution professionnelle chez le même employeur n'étaient que 58 % à être cadres, leur progression a été de 22 points. Leur salaire médian a également augmenté de 547 euros.
- ✓ Les diplômés qui sont restés chez le même employeur et qui n'ont pas connu de changement avaient déjà des caractéristiques professionnelles très intéressantes avant leur entrée en DESS (96 % de CDI et 82 % de cadres). Seul leur salaire médian a augmenté de 187 euros.
- ✓ Ceux qui étaient en recherche d'emploi ou en études avant leur inscription en DESS ont été interrogés sur le tout dernier emploi occupé : ils ont retrouvé un emploi et gagné 6 points en part de cadres mais ils n'ont gagné que 40 euros en salaire médian et ont perdu 1 point en part de CDI.
- ✓ Enfin, 63 % des diplômés qui ne sont plus en emploi deux ans après le DESS étaient en CDI avant leur entrée en DESS.

Publications :

Ofip publication n°30, rapport et répertoire des emplois : Le devenir des diplômés DESS en formation initiale - Promotion 2002/2003.

Photographie en couverture : Eric Bross - cellule Communication